

BARÈME D'HONORAIRES

HONORAIRES VENTE

Prix de vente	Honoraires TTC
Inférieur à 100 000€	Forfait 3500€
De 100 001€ à 500 000€	5%
Supérieur à 500 000€	4%

Honoraires à la charge du vendeur (sauf convention expresse différente entre les parties - indiquée au mandat).

Honoraires TTC vente selon montant de la transaction (inclus le prix de l'immobilier et du mobilier).

HONORAIRES LOCATION

	BAILLEUR	LOCATAIRE
Commercialisation/ Négociation	25€	/
Frais annexes (frais visite, constitution dossier, rédaction du contrat de bail)	8€/ m ²	8€/ m ²
Établissement de l'état des lieux d'entrée	3€/ m ²	3€/ m ²

T.V.A. au taux en vigueur 20% incluse.

Mis à jour au 02/11/2022.